Fiche portrait V.I.E.

Bastien Campoy, vigneron coopérateur, cave NEOTERA

Aude secteur est

Ilot V.I.E. de 29 ha

1 vigneron coopérateur exploitant sur 15 ha et 14ha exploités par la coorpérative Neotera

Cépages

Cépage international :
Chardonnay

Variété résistante :
Floréal

Porte-greffe :
SO4

Ilot V.I.E.

29 ha

Parcelles dédiées V.I.E. plantées entre 2018 et 2020.
Rendements :
Chardonnay : 12 t/ha
Floréal : rendement limité, fertilité pour lla TRP remise en question

Le site

Forte hétérogénéité dans la parcelle.
Sol sablo-argilo-limoneux avec 50% de cailloux.
Conditions météos extrêmes sur les premières années productives :
canicules à répétition, sécheresse sévère entre printemps 2022 et printemps 2024

Palissage

4 ceps par piquetée. Tuteurs trèfle ou fer, ponctuellement ficelle

Fertilisation - Irrigation

Goutte-à-goutte aérien + quelques rangs en enterré + complément au canon pour formation du bulbe si recharge hivernale trop basse

200 mm d'eau environ, dès le printemps

40 kg N/ha (fertirrigation, sol)

Gestion du sol

Inter-rang : 1/2 enherbement spontané et tondu, 1/2 sol travaillé

Rang : gestion chimique
Apports annuels conséquents de compost pour enrichir le sol

Implantation parcelle

Rangs de 420 m de long
Cordon unilatéral libre à 0.95 m ou 1.05 m du sol

4000 ceps/ha (2.5 m x 1 m)

Organisation du travail

Les travaux type traitements sont généralement mutualisés sur l'ensemble de l'ilot, et réalisés par le vigneron coopérateur

Fiche portrait V.I.E.

Bastien Campoy, cave NEOTERA

Un site V.I.E. vitrine ancré dans le territoire du Lauragais

Cet ilot caractéristique des V.I.E. est issu de la volonté de la coopérative locale Les Vignobles de Vendéole de développer un segment dédié au marché Vin de France, en démontrant à ses coopérateurs les performances de cette production en taille mécanisée, et de la volonté de la coopérative Arterris de diversifier ses productions, majoritairement céréalières, en créant un site viticole vitrine afin d'expérimenter plusieurs pratiques et équipements adéquats. Les choix techniques se sont ainsi orientés sur les points clés du V.I.E. : cordon libre et taille mécanisée, fertirrigation, pilotage des interventions, 15% de variétés résistantes, cépages internationaux, démarche écoresponsable et pratiques agroécologiques (couverts végétaux, haies, confusion sexuelle...). Les enseignements de ce projet ont vocation à être partagés avec les acteurs agricoles du territoire, notamment vignerons et céréaliers intéressés par ce type de production.

Le V.I.E. Aude secteur Est en chiffres

Les coûts

(référence coûts coopérative)

Coûts d'établissement : **15 500 €/ha** (aides comprises)

Arrachage, préparation parcelle	**2 750€/ha**
Plantation, irrigation, palissage	**18 050€/ha**
Entretien, formation 2ème et 3ème feuille, surcoûts liés à la taille mannuelle jusqu'a la 6ème feuille	**8400€/ha**
Total hors aides	**29 200€/ha**
Aides (irrigation, non systématique)	**13 700€/ha**

Coûts annuels

Estimés à **3100 €/ha** sur la base des premières années productives et dans l'hypothèse de taille mécanique sur l'ensemble de l'ilot. Sont exclus l'amortissement de la plantation, et les charges de structure.

« La rentabilité est meilleure sur les V.I.E. (tailles mécaniques en cordon libre) sous réserve d'une taille courte et d'une haie foliaire bien menée, car les travaux manuels, l'épamprage, sont nettement réduits. C'est aussi moins pénible. »

« Avoir 15% de variété résistante permet de réduire les coûts de traitements phytosanitaires de l'ilot V.I.E. »

Focus sur l'irrigation et la ferti-irrigation

Spécificités : un sol très filtrant et des besoins en eau et azote importants.

Apport d'eau fréquent : tous les 3-4 jours avec rallongement de la durée de l'apport pour augmenter le volume en cours de saison. Evite de perdre l'eau en profondeur et évite l'effet yoyo pour la plante.

Apport d'azote très fractionné en fertirrigation : 4-5 kg N/ha/apport tous les 8-10 jours, ou par exemple 6 apports de 7 kg N/ha. Permet de limiter le risque de lessivage d'une dose concentrée apportée au sol, et de limiter les problèmes de vigueur et de maladie induite.

Fiche portrait V.I.E.

Bastien Campoy, cave NEOTERA

Le matériel

- Aéroconvecteur double turbine S21 passage tous les 2 rangs à 8 km/h
- Tailleuse mécanique avec système de suivi de cordon

« Il faut une bonne stabilité de la machine pour augmenter le débit de chantier de taille mécanique. Un sol plat permet d'aller à 4 km/h, contre 2.5 km/h sur un sol avec 50% de cailloux. »

Les recommendations des producteurs V.I.E.

1. Il est impératif de **faire une analyse de sol et d'apporter une fumure de fond** adaptée avant plantation. Être prêt à mettre 50 à 100 kg/ha de compost (fumier, déchets verts…).
2. Le palissage pour un V.I.E. est **coûteux mais nécessaire** : diminuer sa robustesse (tuteurs bambou…) entraîne de la casse et des souches tordues.
3. Sur les premières années, l'épamprage est chimique, idéalement manuel la première année pour gérer l'hétérogénéité de montage des plants. A moyen terme, u**n passage par an est suffisant pour épamprer chimiquement.**
4. La haie foliaire en cordon libre est une solution pour augmenter l'ombrage et donc limiter l'effet des vagues de chaleur. **Faire des rognages légers juste suffisants pour le passage du tracteur.**
5. Attention aux **difficultés à l'implantation de la parcelle** comme le manque de vigueur, cela génère des surcoûts sur plusieurs années : complantation, hétérogénéité dans la parcelle, retaille et travaux de montage supplémentaires.
6. La taille rase de précision confère une **bonne pérennité au vignoble** (moins de mortalité) et une **qualité homogène de vendange**.

Les clés du succès du V.I.E. Aude Est

U**ne bonne compréhension des difficultés inhérentes** à la parcelle : sol superficiel et caillouteux, très drainant, conditions climatiques difficiles notamment sécheresse impliquant par exemple une mauvaise induction florale en 2023 sur Chardonnay.
Un travail basé sur de l'**expertise et des analyses** permettant d'améliorer le fonctionnement :
- formation au pilotage de l'irrigation et réduction de la consommation d'eau ;
- analyses de la biologie du sol avec enrichissement massif du sol en compost.
Des **essais réalisés sur site** : fertirrigation, types de compost, projet d'implantation de couverts permanents de légumineuses.

ANIVIN DE FRANCE
Association Nationale Interprofessionnelle

Référent pour le site : Bastien Campoy, viticulteur à Sallèles-d'Aude (11).
Pour toute question, contacter l'Anivin de France ou l'IFV.

IFV